



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Décembre 2009

Date de la convocation 25 Novembre 2009	Heure de la séance 17 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes Nébian
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. MONTAGNE Thierry, MME Michèle CAER, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : MME FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, MME FLOUROU Jocelyne, MME BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, MME GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, MME THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. BARON Bernard, MME CAZALET Claude, M. DIDELET Serge, FONTES : M. BRUN Olivier, MME MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : MME PUJOL MONNIER Chantal, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. VIALA Daniel, M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PERET : M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : MME FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian, VALMASCLE : MME VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean-Louis.</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean-Noël, M. REVEL Claude à M. SEGURA René, M. MALBEC Sylvain à M. FAVIER Marc, MME GUERRE Marie-Hélène à M. GARROFE Gilbert, M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier M. VALENTINI Gérald à MME VALENTINI Martine.</p>		

Objet : Budget général – Décision modificative n°3

Monsieur Jean Claude LACROIX informe les membres du conseil qu'il convient d'approuver une décision modificative n°3 au budget général.

Il précise que cette modification approuvée par la commission des finances du 02 Décembre 2009 concerne les mouvements suivants :

Section de Fonctionnement	comptes	montants
Dépenses de fonctionnement		
Charges exceptionnelles (Rbt aux familles ALISH)	6718/67/01	1 200.00 €
Cotisations 2009 participation SAGE	65735/65/ADM/020	5 688.45 €
Cotisation exercice 2009 SYDEL	65735/65/ADM/020	4 212.00 €
Complément salaires	64111/012/ADM/020	102 583.55 €
Virement à la section d'investissement	023/023	- 1 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		112 684.00 €
Recettes de fonctionnement		
Recettes supplémentaires TEOM	7331/73/OM/812	17 684.00 €
Mise à disposition personnel urbanisme	70848/70/URB/820	96 000.00 €
Régl écriture produits cessions immos (rep express)	775/77/01	- 1 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		112 684.00 €
Section d'Investissement	comptes	montants
Dépenses d'investissement		
Remboursement Aide trop perçue du FEDER	1327/13/93/ECO/90	2 383.41 €
Honoraire Me Gausson boulangerie de Péret	2138/21/131/ECO/90	1 806.33 €
Travaux crèche de Clermont	2313/23/135/CRECHES/5221	30 000.00 €
Acquisition matériel tous services	2158/21/111/TECH/830	5 000.00 €
Tri sélectif	2158/21/118/OM/812	- 24 189.74 €
Travaux de rénovation bâtiments	2313/23/117/MFO/24	- 15 000.00 €
Total dépenses d'Investissement		- €
Recettes d'investissement		
Virement de la section de fonctionnement	021/21	- 1 000.00 €
Reprise véhicule express	024/24	1 000.00 €
Total recettes d'Investissement		- €

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°3 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2009 du budget général de la Communauté de Communes du Clermontois.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontois

Alain CAZORLA.